

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 46 (1954)
Heft: 12

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Agenda de poche suisse 1955, petit format. — Imprimé et édité par Büchler & Cie, Berne, ce petit calendrier de poche français-allemand réserve 106 pages aux annotations journalières, 16 pages aux comptes de caisse, 15 pages blanches pour les observations diverses et un registre alphabétique très pratique pour les adresses et numéros de téléphone. Il est protégé par une élégante couverture rouge, souple, à angles arrondis. Cet utile instrument de travail ou compagnon de route peut être obtenu dans toutes les librairies et papeteries.

Agenda de poche suisse 1955. L'agenda de poche idéal, français-allemand, 68^e année. 200 pages, 11,8 × 15,7 cm. Exécution moderne et soignée, couverture en plastique noir avec deux poches latérales; carnet à spirale, crayon. Prix: 4 fr. 90. Imprimé et édité par la maison Büchler & Cie, à Berne. Se trouve dans toutes les librairies et papeteries.

L'Agenda de poche suisse 1955 vient de paraître. On le connaît depuis longtemps pour être un auxiliaire au bureau comme dans les affaires. La couverture n'est plus en cuir artificiel mais en matière plastique, ce qui le fait plus solide et plus souple. Son format a été également réduit, de manière à le rendre plus maniable. Enfin, le crayon a trouvé place dans le dos à spirales au lieu de s'enfiler dans une boucle extérieure. Les deux poches en portefeuille ont été conservées. De son contenu, aussi divers qu'utile, mentionnons: 12 pages de calendrier, très appréciées, car elles permettent d'avoir constamment sous les yeux une vue d'ensemble sur les assemblées, rendez-vous, conférences, cours et rapports qu'il faudra relever au cours des années 1955 et 1956. On y trouve également 106 pages réservées aux notes quotidiennes, à raison de deux pages par semaine, donnant ainsi la possibilité de mentionner les principaux faits et d'éviter les désagréments d'un oubli. 28 pages de comptes de caisse, 32 pages de papier quadrillé non imprimé, un sommaire du tarif des postes, téléphones et télégraphes, le réseau téléphonique de la Suisse, les poids et mesures, des pages pour adresses et numéros de téléphone ainsi qu'un calendrier pour 1955 et le premier semestre 1956 le complètent fort heureusement.

Agenda de l'ouvrier suisse 1955. — A l'enseigne des Imprimeries populaires, de Lausanne, est paru la nouvelle édition d'un agenda bien introduit maintenant dans le monde ouvrier, où il rend de signalés services, spécialement aux militants. Les caractéristiques essentielles sont un format pratique, assez de place pour les notes journalières, l'abondance des pages blanches ou quadrillées, faciles à détacher, grâce à une perforation judicieuse, des informations précieuses sur la signalisation routière, le tarif postal. Mais ce sont les adresses syndicales et le mémoire d'Emile Giroud, *Ce qu'il faut savoir de l'A.V.S.*, qui retiendront spécialement l'attention des syndiqués,

L'activité du Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents en 1953. — Ce rapport renseigne d'intéressante manière sur l'activité de cette utile institution et sur les efforts déployés, tant en Suisse qu'à l'étranger, pour prévenir les accidents de tout genre. L'an dernier, comme il l'a déjà fait précédemment, cet organisme s'est préoccupé avant tout de réduire les dangers de la circulation. Ses études ont porté en particulier sur les mesures et dispositions susceptibles d'augmenter la sécurité des routes et carrefours. Il recommande la construction de véritables autoroutes dont, à son avis, le pays ne saurait se passer plus longtemps. Il voue une partie considérable de son activité à l'«éducation routière» du public, de la jeunesse notamment. La presse, la radio, le cinéma font preuve d'une compréhension qui va croissant et soutiennent heureusement cet effort. Le système des patrouilles scolaires donne d'excellents résultats si bien, comme le relève le rapport, que l'espoir de voir les patrouilleurs constituer une élite de bons usagers de la route et se comporter convenablement lorsqu'ils seront adultes

ne sera certainement pas déçu. Le premier film suisse d'éducation routière « ... moins cinq », exécuté en 1953 avec la collaboration de diverses organisations, a été très bien accueilli du public. Il faut espérer qu'il sera largement diffusé.

Le Bureau a continué de promouvoir la prévention des accidents dus au sport et aux activités agricoles, en s'inspirant de la pensée d'H.-F. Amiel qui précède le rapport: « Le devoir est d'être utile, non comme on le désire, mais comme on le peut! » Dans l'ensemble, on peut dire que le Bureau, sous l'experte direction du collègue E. Joho, a accompli un excellent travail. Son développement répond pleinement aux espoirs que la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident avait formés lors de sa constitution. Bien que l'activité déployée par le Bureau n'ait pas encore pu empêcher un accroissement du nombre des accidents de la circulation, il n'en reste pas moins qu'elle a contribué à améliorer sensiblement la situation. On constate que, l'an dernier, les accidents ont augmenté de manière nettement moins rapide que le nombre des véhicules à moteur. Si le Bureau pour la prévention des accidents n'avait pas existé, aurions-nous pu faire la même constatation? A n'en pas douter, son activité est appelée à devenir toujours plus fructueuse et bienfaisante. Le Bureau assume de plus en plus les fonctions d'organisme central de l'éducation routière et d'expert technique dans le domaine de la prévention des accidents. Son prestige va grandissant. Une connaissance souveraine de la matière et une activité méthodique le mettent en mesure d'utiliser de manière optimum les moyens, relativement modestes, dont il dispose.

Dr A. B.



